

« Propositions pour une politique réellement efficace en matière de développement durable »,

par Alain LIPIETZ,

économiste, député européen

Les premiers exposés ont évoqué les problèmes et les solutions. On a dû vous dire que l'accord de Kyoto, qui couvrait une partie faible de l'économie mondiale, n'a pas été ratifié par une partie substantielle de ce monde développé - les États-Unis, le Canada, l'Australie. Ceux qui l'ont ratifié n'ont pas été tous exemplaires dans la façon de le mettre en pratique - je pense à l'Espagne, etc., nous sommes assez mal partis. La question est de savoir comment nous faisons pour essayer véritablement de sauver la planète. Pour avancer, il faut regarder où cela a bloqué.

Nous devons continuer à nous exprimer haut et fort sur les dangers, parce qu'un des moyens qu'ont eu les vainqueurs - c'est-à-dire ceux qui n'ont pas appliqué l'accord de Kyoto et qui ont fait dériver le climat - a été de nier, pendant des années. Il faut se souvenir qu'il y a des personnes - qui sont devenues par la suite ministres de l'éducation - qui n'iaient l'effet de serre de toute leur autorité et de leur philosophie. Les États-Unis continuent à dire que ce n'est pas absolument certain. Nous avons un hiver particulièrement rigoureux et on va vous dire que cela ne prouve rien. Aucun événement isolé n'est connecté individuellement à l'effet de serre : c'est leur moyenne qui l'est. À force de voir des moyennes qui montent, les personnes vont finir par se dire : « oui, c'est vrai ».

Certains vont se dire que ce n'est pas grave. Si nous pouvons nous baigner à Bayonne jusqu'au 25 décembre, quel est le problème ? D'autres diront que c'est une catastrophe et qu'ils le savent depuis le début. Mais nous ne savons pas exactement où auront lieu les catastrophes et où auront lieu les améliorations.

L'effet de serre, comme déduction des propriétés de rayonnement infrarouge par le gaz carbonique en tant qu'effet d'abord géophysique puis géopolitique, a été diagnostiqué dès les années 1920 par un Russe, Bernardski. Il disait que c'est très bien pour la Russie parce que cela va améliorer le rendement du blé en Ukraine, etc. Ce que n'avait pas prévu Bernardski c'est que cela provoquait également la fonte du permasol (un détergent) et des choses de ce genre qui peuvent amener la Russie à changer d'avis sur l'effet de serre. De la même façon, la Chine peut être également amenée à changer d'avis sur l'effet de serre. Pour l'instant, ce n'est pas à l'ordre du jour. Pour les États-Unis, c'est un débat que nous avons eu la veille de la conférence de Rio. Nous nous demandions comment faire signer les États-Unis. Tout le monde disait : « ils ont arrêté de fumer en dix ans. Le jour où ils comprendront que c'est un péché, cela ira très vite ». Tout peut changer, mais il est important de dire que c'est important, que c'est grave, que c'est mauvais pour nos enfants, etc.

Le fait qu'en France, la presse prenne enfin cela au sérieux vient assez largement, non pas du fait de dire que cela va toucher les générations futures, ce qui n'était pas du tout mobilisateur, mais que cela touche vos parents. Comme nous aurons bientôt leur âge, cela va nous toucher. Le fait que l'intérêt bien compris commence à toucher les gens eux-mêmes, les décideurs eux-mêmes, fait qu'on se mobilise et qu'on comprend de mieux en mieux. Puisque nous comprenons de mieux en mieux, la vertu au sens de Montesquieu commence à jouer dans l'autre sens. Il disait : « la vertu est la base des démocraties ». C'est donc par vertu que nous agissons et que nous respectons les lois.

Le problème est qu'il y a toujours 40 % de personnes qui, spontanément, ne sont pas vertueuses et qui diront : « après moi le déluge, je n'ai plus que quelques années à vivre, alors qu'est-ce que cela peut me faire le temps qu'il fera demain ? ». Nous avons tout de même besoin de lois pour que les 60 % de vertueux imposent aux 40 % de non vertueux l'obéissance vis-à-vis de ce qui est raisonnable et de ce que normalement, ils devraient comprendre par eux-mêmes. C'est là que les choses se compliquent parce que, qui dit loi, dit espace d'application des lois.

Il y a plusieurs types de lois.

Il y a l'interdiction, comme l'interdiction de dépasser les 130 kilomètres à l'heure sur les autoroutes. Vous savez que 4 % de réduction de CO₂ en 2005 par rapport à 2004 par les voies automobiles correspondaient pour 2 % à la hausse du prix du pétrole et 2 % à l'installation des radars. Si vous augmentez le respect des limitations de vitesse ou si vous diminuez encore les vitesses, c'est un moyen puissant. Nous aurons eu, de toute façon, intérêt à le faire ; cela diminue le nombre et la gravité des accidents, le stress ; cela augmente le revenu des ménages, parce que c'est autant d'essence qui n'est pas dépensée. C'est une mesure qui ne coûte rien à personne, qui fait faire d'énormes économies à tout le monde, à tout point de vue - qualitatifs, etc. - et qui diminue assez considérablement l'effet de serre. Quand nous parlons de la séquestration, nous travaillons sur le millième. Là, nous sommes sur des centièmes.

Ensuite nous entrons dans l'intéressement économique avec l'écotaxe et les quotas, qui sont une forme de flexibilisation de l'interdiction : les quotas transférables qui peuvent être vendus.

Après cela, nous avons les investissements permettant de changer de mode de vie : changer la forme des villes, mettre des transports en commun partout, etc.

Aux deuxièmes et troisièmes niveaux, nous entrons dans ce qui va coûter de l'argent. Que nous fassions payer la production d'effet de serre ou le contribuable pour changer et remodeler l'aménagement de l'espace, la question de l'espace juridique dans lequel nous le faisons commence à jouer.

Immédiatement - je vais descendre au niveau du Parlement européen - l'argument est : « cela va diminuer notre compétitivité ». La feuille de route pour l'Union européenne, si elle arrive à redémarrer après le « non », est ce que nous appelons la stratégie de Lisbonne - qui n'a pas marché non plus - et de Göteborg. Jusqu'il y a deux ans, Göteborg, c'est-à-dire le volet de développement soutenable de Lisbonne, était considéré comme une prolongation de Lisbonne et faisait partie de Lisbonne. Puis, il a fallu dire Lisbonne et Göteborg et maintenant nous considérons que Lisbonne nous interdit de respecter Göteborg.

C'est l'évolution de la doctrine de la Communauté européenne surtout sous l'impulsion de l'Allemagne. Nous avons actuellement une tendance à abandonner les objectifs strictement de développement soutenable de l'Union européenne, dont la justification est toujours la suivante : « puisque nous n'arrivons pas à être assez compétitifs par la connaissance - qui est l'objectif de Lisbonne - nous allons arrêter de nous « tirer des balles dans le pied » en essayant, au plus, d'être vertueux du point de vue du développement soutenable ».

Nous n'arriverons à reprendre une politique ambitieuse à l'échelle européenne que si nous convainquons les Européens que, finalement, c'est économique - c'est la stratégie qui recourt à la vertu c'est-à-dire que l'intérêt est bien compris - mais aussi, si nous arrivons à convaincre les autres pays de rejoindre Kyoto, plus exactement, le post-Kyoto.

Voilà la seule véritable façon de respecter Kyoto et c'est un peu le même problème pour l'autre grande convention, née de Rio, la Convention sur la Biodiversité. Ces deux conventions ne sont pas exactement symétriques, mais elles sont tout aussi importantes pour la paix écologique du monde au XXI^e siècle ; elles s'articulent puissamment entre elles mais elles sont dissymétriques. La convention de la biodiversité est de type assez simple parce que c'est celle que nous connaissons d'habitude. Si vous regardez les problèmes de

biodiversité, vous avez un rapport Nord/Sud. La Chine et l'Inde nous aident pour l'instant. Les BRIC – Brésil, Russie, Inde, Chine - sont des puissances montantes qui font du brevet génétique. La Chine a 30 000 ou 40 000 brevets génétiques et, en même temps, elle a de la biodiversité. C'est la même chose pour le Brésil et pour l'Inde, mais un peu moins pour la Russie qui est néanmoins une grande puissance forestière.

Le Sud voudrait faire payer les matières premières. La convention sur la sauvegarde de la biodiversité, dans son article 15, dit que l'accès aux ressources génétiques du Sud est sous le contrôle des États du Sud en échange du devoir de *custody*, qui est un devoir de gardiennage, d'entretien de la biodiversité. Le problème est que nous n'avons pas encore réglé la façon d'assurer cette législation du Sud. Celle-ci n'est pas claire. Nous n'avons pas réglé l'essentiel : le droit de propriété des peuples indigènes sur leurs savoirs pour la biodiversité.

L'application de l'article 15 et du sous-article qui divise, à l'intérieur du Sud, ce qui va aux États et ce qui va aux peuples indigènes - c'est-à-dire l'article 8 de la Convention sur la Biodiversité - est pour l'instant en compétition avec une autre négociation internationale liée, l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) qui porte sur la propriété intellectuelle. C'est la définition du rapport Nord/Sud. Dès que nous parlons de biodiversité, nous tombons tout de suite sur une autre négociation qui porte sur la propriété intellectuelle. Or, la propriété intellectuelle est de plus en plus au Nord et la fabrication matérielle est de plus en plus au Sud. Cela va devenir quasiment la définition du rapport centre/périphérie, dominant/dominé dans le XXI^e siècle. Vous voyez comment elle s'articule puissamment avec celle-ci. Vous ne pouvez respecter la convention de la biodiversité qu'à condition de trouver dans les négociations de l'OMPI une façon de rémunérer la connaissance sur la biodiversité.

L'effet de serre est articulé avec la biodiversité dans la mesure où plus l'effet de serre augmente plus vous détruisez la biodiversité, au Nord comme au Sud. Il y a un effet déterminant de la négociation sur le climat sur la négociation sur la biodiversité. Mais, inversement, dans les négociations que nous avons avec le Sud pour que tout le monde signe Kyoto, nous pourrions peut-être trouver des compromis articulés sur ces deux négociations quand nous n'en trouvons pas dans la négociation sur les climats. Les firmes pharmaceutiques demandaient au Sud de leur offrir de la diversité génétique, de l'entretenir, et le tout gratuitement. Le Sud disait qu'il voulait bien l'entretenir, mais à condition d'être payé. Sur ce plan, la situation est théoriquement inversée. Nous avons toujours, au Nord, la production de gaz à effet de serre et, au Sud, tous les pays qui ont une énorme fraction de leur population dans l'agriculture et la plupart des grands deltas du monde. Nous avons évidemment le delta du Rhin, de la Meuse et du Pô, mais la plupart des grands deltas très peuplés et menacés sont au Sud et nous pouvons supposer que les deltas du Rhin, de la Meuse et du Pô peuvent être relativement protégés. Nous avons les moyens de les protéger contre une montée de l'eau. Venise peut être sauvée encore pendant un siècle, mais ne pourra pas longtemps supporter le changement climatique. En revanche, le Sud devrait être demandeur.

Nous devrions donc nous attendre à une situation symétrique, avec un Sud demandeur : « s'il vous plaît, ne changez pas le climat, nous avons besoin de garder le climat actuel » et le Nord, disant comme Georges Bush père : « notre mode de vie n'est pas négociable » - déclaration de Georges Bush père en 1992 à Rio.

Dans la réalité, ce n'est pas tout à fait comme cela. Vous avez un Nord qui est favorable à ne rien faire et un Sud qui souhaite qu'on agisse. Mais vous avez aussi la situation inverse : une partie du Nord souhaite qu'on agisse et une partie du Sud est favorable à ne rien faire. Si nous regardons la situation actuelle par rapport à l'effet de serre, les responsabilités sont extrêmement différentes. En 1990, qui est le point de départ, sur la base de la mesure française qui prend le carbone dans le CO₂, les États-Unis sont typiquement un pays du Nord qui ne veut rien faire contre l'effet de serre, parce qu'ils produisent 5 000 kg de carbone par personne et par an émis dans l'atmosphère.

Évidemment, parmi ceux du Sud et qui sont partisans de faire quelque chose, vous avez en le Bangladesh qui a 60 kg par personne et par an. Il aura son delta envahi et, comme il n'est qu'un delta, il va disparaître sous les eaux à une vitesse que les géophysiciens essaient de déterminer actuellement, qui est pour une part certaine - c'est-à-dire la dilatation de la surface de l'eau - et pour une part discutée : le moment où vont fondre les grands glaciers de l'Arctique et du Groenland. De toute façon, c'est la victime et il n'est pas coupable : si nous voulions avoir un niveau d'émission stable, soutenable, c'est-à-dire réabsorbé la même année par la fonction chlorophyllienne et la fixation du gaz carbonique par l'eau, il suffirait que, sur la base d'une population de 9 milliards d'habitants, chacun produise entre 500 et 600 kg par habitant et par an. Théoriquement, le Bangladesh, qui a le droit de multiplier par dix sa production de gaz à effet de serre, est uniquement une victime. Les États-Unis, qui ne sont pas très victimes pour le moment, doivent diviser par dix.

L'Europe se situe à 2 000 kg et elle est favorable au fait de faire quelque chose parce qu'elle pense que diviser par quatre le facteur 4 est tout à fait possible. Des pays du Sud, au contraire, se sont approchés ou tendent dangereusement à dépasser les 500/600 kg : ce sont justement la Chine et l'Inde.

Est-ce que cela nous permet d'arriver à la fameuse négociation qui nous débarrasserait de la question de la compétitivité ? Kyoto s'appliquant à tout le monde, plus personne n'a peur d'appliquer Kyoto, parce que cela devient une branche industrielle comme les autres. Ceux qui se spécialisent pour l'instant dans la production de gaz carbonique, peuvent tout aussi bien se spécialiser dans la profession de captage ou « d'économisation » du gaz carbonique. C'est aussi une branche industrielle et nous pouvons y faire des profits. Le capitalisme n'est pas obligatoirement lié au fait de produire du gaz carbonique ou à le capter : il faut l'économiser, or, cela lui est égal du moment que cela rapporte quelque chose ; il faut donc mettre en place des dispositifs qui font que cela rapporte. Si on instaure des quotas en Europe et non ailleurs, les capitalistes d'Europe diront qu'ils ne peuvent pas. Si on instaurait des quotas partout, l'Europe dirait que c'est formidable, qu'elle a toutes les techniques pour arrêter de produire des gaz carboniques, des industriels qui ne demandent qu'à faire du captage de gaz carbonique et que cela l'intéresse.

C'est le problème de fond : il faut arriver à convaincre les autres zones géographiques du sud d'entrer dans le post-Kyoto. Or, chacun dit : « pendant deux siècles ils ont brûlé leur charbon, coupé leurs forêts, supprimé leur biodiversité, tué leurs peuples indigènes ; nous, pendant deux siècles, voulons avoir le droit de brûler notre charbon, couper nos forêts et tuer nos peuples indigènes ». C'est ce qu'a dit l'Indonésie lors de la conférence qui a eu lieu cette semaine, à Genève : « nous n'avons pas de peuples indigènes, nous sommes indigènes nous-mêmes ».

Il y a une certaine complémentarité entre les deux négociations. Un des moyens d'intéresser la partie est de dire aux pays du Nord que, de toute façon, tout le monde devra arriver à 500/600 kg. L'Inde n'a pas encore atteint 500 kg par personne. La Chine les a dépassés et elle devrait déjà être contrainte à redescendre selon Kyoto. L'argument des pays du Sud est « vous ne comptez pas le stock déjà émis et le siècle pendant lequel vous n'avez pris aucune précaution ».

À mon avis, il n'y a qu'une seule solution : entamer l'autre négociation, celle où ils sont demandeurs de compensation : « vous entrez dans Kyoto et, en échange, nous prenons des mesures pour vous financer votre biodiversité ». C'est ce que nous appelons les services environnementaux. Ceci signifie que l'OMPI négocie la limitation de la propriété industrielle et intellectuelle ou alors qu'il y a un système de propriété *sui generis* pour les peuples du Sud. Si nous n'arrivons pas à équilibrer ces trois négociations en même temps, nous avons tout de même des monnaies d'échange : l'ouverture des marchés agricoles, en tenant compte du fait qu'il faudra être sélectif par rapport à ce qui figure dans l'accord sur la biodiversité - un accord qui permet de se protéger contre les OGM, par exemple - et l'annulation de la dette.

Autrement dit, il y a une multiplication de négociations qui sont absolument nécessaires, qui peuvent s'articuler les unes aux autres. Nous avons de quoi échanger quelques cartes contre quelques autres pour arriver à ce qui est absolument nécessaire : l'entrée des deux blocs Nord-Sud dans Kyoto, qui est la seule solution pour arriver un jour à ce que tout le monde signe Kyoto et que, de ce fait, l'argument de la concurrence s'effondre et que l'application de la Convention sur le Changement Climatique devienne un enjeu positif pour la production industrielle et pour la compétition internationale.

Didier Adès

Combien de dizaines d'années, de siècles ou de mois faudra-t-il pour que cette prise de conscience soit effective et que nous passions à l'action ?

Alain Lipietz

La prise de conscience est faite. Ceux qui disent qu'ils n'y croient pas, y croient mais n'en ont pas les moyens. Pour n'importe quel « riche », il est possible de se mettre à l'abri de l'effet de serre. Dans le film d'Al Gore, il est frappant qu'il soit en permanence dans un avion ou dans une voiture. C'est quelqu'un qui s'informe sur la lutte contre l'effet de serre et qui se déplace à l'endroit où il fait le moins chaud. Il n'est pas victime de l'effet de serre et les recommandations qu'il fait relèvent uniquement de la première catégorie. Le problème est strictement d'arriver à l'accord politique et diplomatique, ce n'est pas la prise de conscience.

Didier Adès

Al Gore dira que c'est « pour la bonne cause ».

Alain Lipietz,

Moi aussi je dis que c'est « pour la bonne cause » et je suis venu en métro : c'est toute la différence.